

## Eure : le Sdomode confie les manettes à Gaséo pour traiter son biogaz



➤ *Naitre puis grandir n'est jamais une mince affaire : la concurrence ne manque pas, y compris parmi les grands groupes, tandis qu'il faut faire ses preuves afin d'acquérir une certaine notoriété. C'est chose faite pour Gaséo, entreprise créée de toutes pièces par Xaévier Joly, qui grâce à ce contrat supplémentaire, poursuit son développement via une nouvelle installation de production d'énergie à partir du biogaz, en Normandie...*

◆ *Produit fatal issu des décharges (ISDND), comme celle du Cetraval de Malleville-sur-le-Bec, est produit par la décomposition des déchets ; s'il est capté par un réseau de puits et de canalisations, afin de ne pas le laisser s'échapper à l'atmosphère, riche en méthane (CH<sub>4</sub>), ce*

biogaz est bien plus utile quand il est valorisé pour produire de l'électricité et de la chaleur...

Après avoir, en 2015, lancé son projet de valorisation énergétique du biogaz, le Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Ouest de l'Eure (Sdomode) Après avoir, en 2015, lancé son projet de valorisation énergétique du biogaz, le Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Ouest de l'Eure (Sdomode), qui regroupe 16 collectivités adhérentes lui ayant confié la mission d'organiser, de façon cohérente et optimale, la gestion des déchets ménagers sur l'Ouest de l'Eure, a choisi Gaséo. La jeune entreprise, dirigée par Xavier Joly, qui affiche désormais 4,4 MWe installés, 6,9 M€ investis, 51 M€ de recettes cumulées, a injecté 1,6 million d'euros pour mener à bien ce projet... désormais finalisé et qui sera inauguré par Jean Pierre Delaporte, et Hervé Callouel, respectivement président du syndicat et vice-président en charge du Cetraval (le centre de la valorisation énergétique), ce 8 juillet.

↳ *"Ce qui nous anime, c'est la volonté de proposer des solutions pour produire de l'énergie de façon noble : un circuit vertueux transformant le biogaz (issu de déchets) en énergie (électricité, chaleur, biométhane réinjecté). Nous sommes des exploitants, mais pas seulement : c'est pour servir au mieux nos clients, que nous maîtrisons le processus dès le départ avec la conception, le financement, la construction et l'exploitation des installations., et c'est avec cet esprit d'exploitant que nous avons conçu puis construit l'installation de Malleville-sur-le Bec, dans l'Eure. Avec deux moteurs qui totalisent plus de 800 kW de puissance électrique, le site va produire de l'électricité pour fournir l'équivalent de la consommation (hors chauffage) de plus de 4 000 habitants ", explique bien volontiers le dirigeant de la jeune entreprise créée de toutes pièces en 2011 (voir [Biogaz de décharge : c'est du Joly!](#)).*

↳ La chaleur produite servira dans le process de prétraitement des effluents liquides du site, et aussi pour chauffer le bâtiment du Syndicat avoisinant l'installation. Gaséo, entreprise indépendante de production d'énergie à partir de biogaz, reversera au Sdomode une partie de ses ventes d'électricité. Cette installation sera gérée pendant quinze ans par l'équipe technique locale de Gazéo et par télésurveillance à distance. Les moteurs sont placés en containers insonorisés, et surveillés 24 heures sur 24, 365 jours par an. L'entrepreneur assure le réglage du réseau de biogaz, le prétraitement du biogaz (éliminer les polluants) et le fonctionnement performant des moteurs (conduite de l'installation, et maintenance).

↳ Gaséo travaille aussi sur l'épuration en qualité biométhane des biogaz issus de la méthanisation (méthaniseurs de déchets agricoles, agro-alimentaires, et de boues de stations d'épuration). En proposant une solution technique par procédé PSA, la PME assure aussi la réinjection de biométhane (plus de 98% de CH<sub>4</sub>) dans le réseau public de gaz. *"Exploitants avant tout, nous avons choisi le procédé PSA : nos installations sont composées d'équipements techniques et industriels classiques, et largement éprouvés, ce qui améliore l'autonomie de l'exploitant et sécurise la rentabilité économique pérenne du projet."*



La reproduction en tout ou partie, par quelque moyen que ce soit, des éléments (textes, photos, dessins, graphiques...) présents sur le site Internet Dechetcom.com est rigoureusement INTERDITE, sauf accord préalable écrit de l'éditeur. Dechetcom.com a confié la gestion de ses droits de copie au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC).